



FEDERATION FRIBOURGEOISE
D'APICULTURE

VERBAND FREIBURGISCHER
BIENZUCHTER

www.ffa-vfb.ch
office@ffa-vfb.ch

PROCES VERBAL

102. Assemblée des Délégués de la Fédération Fribourgeoise d'Apiculture

Le 18 février 2017 à Vuippens

1. Ouverture de l'assemblée

Le président Jean-Marie Gachet ouvre l'assemblée en présence de 38 personnes dont 34 qui ont le droit de vote. Il souhaite la bienvenue à toutes les personnes et spécialement à Mme la conseillère d'Etat Marie Garnier.

Se sont excusés : M. Grégoire Seitert, chef de service du Service vétérinaire, Felix Lehmann, Gaston Horner, Michel Collaud et Raphaël Monney.

Scrutateurs : Philippe Barras et Olivier Curty.

2. Présentation de la commune de Marsens-Vuippens

M. le syndic David Macheret ne peut pas être des nôtres à cause d'une urgence professionnelle.

3. Procès verbal de l'AD du 21 février 2015 à Mézières

Accessible sur internet, nous renonçons à la lecture du procès verbal de la dernière assemblée. Il est accepté sans remarques.

4. Rapport du président (voir Annexe A)

Jean-Marie Gachet présente le rapport annuel du président.

5. Rapport général des 8 sociétés (voir Annexe B)

David Gremaud présente le rapport des activités des sociétés établi par Jean-Marie Gachet.

6. Situation financière

Le compte d'exploitation et le bilan 2016, ainsi que le budget 2017 sont présentés par la caissière Geneviève Gillon.

Les comptes ont été vérifiés par deux vérificateurs de la société de la Glâne, Anne Übersax et Yves Bard, et sont reconnus conformes. L'assemblée en donne décharge au caissier.

Quant à la cotisation, sur proposition du comité, elle sera augmentée à 6.- par membre SAR, vulgarisation incluse, et reste à 1.- pour les membres de la VDRB (Singine et Lac allemand).

7. Vulgarisation (voir Annexe C)

Philippe Barras, responsable cantonal des conseillers apicoles, expose le rapport de la vulgarisation apicole.

8. Elevage (voir Annexe D)

Alexandre Gumy, le responsable cantonal des moniteurs-éleveurs, lit le rapport annuel de la station de fécondation du Petit-Mont et présente l'organisation du dicastère.

9. Contrôle du miel (voir Annexe E)

Arnold Chassot, le responsable de fédération du contrôle du miel, présente le rapport annuel.

10. Commission technique (voir Annexe F)

Serge Jemmely, président de la commission technique, présente le travail et les membres de la commission.

11. Situation sanitaire

a) Rapport de l'inspectorat des ruchers (voir Annexe G)

Yves Jaquet, inspecteur apicole cantonal, présente le rapport annuel de l'inspectorat des ruchers.

b) Rapport de la caisse d'assurance des abeilles SANIMA

Yves Jaquet, inspecteur apicole cantonal, présente un bref bilan de la caisse des abeilles qui présente un léger déficit à cause des cas de loque.

12. Nominations au sein du comité FFA

David Gremaud lit la lettre de démission de Jean-Marie Gachet (Annexe H) qui pour ses mérites pour l'apiculture fribourgeoise reçoit le diplôme de membre d'honneur.

Serge Jemmely est élu nouveau président. Il dit vouloir poursuivre le travail pour l'apiculture dans le canton.

13. Fixation du lieu de l'AD 2017

La prochaine assemblée des délégués FFA/VFB aura lieu le samedi 17.2.2018 dans le district de la Veveyse.

14. Divers

- Pour Madame la conseillère d'Etat Marie Garnier, Fribourg est « le pays du lait et du miel ». Elle exprime ses remerciements pour la bonne collaboration avec les services de l'Etat et se montre impressionnée par la multitude d'activités entreprises par les sociétés d'apiculture. Elle démontre que le canton tend à soutenir l'apiculture par plusieurs moyens, ainsi qu'à protéger la biodiversité par des techniques alternatives sans pesticides.

- Pascal Krayenbuhl, chef de service du SAgri, explique qu'à cause de règles fédérales, le recensement aura toujours lieu en février. Il insiste sur le fait que le Service de l'agriculture est, à travers de la personne de Mme Irène Schaller, à l'écoute des apiculteurs et que c'est à elle que l'apiculteur doit signaler quand de gros changements surviennent concernant son exploitation apicole.

Concernant l'aide aux débutants, il annonce qu'un passeport personnel pour confirmer la visite des 2 formations annuelles exigées est en préparation. Il est important que pour participer au programme les exigences soient remplies, s'il y a des abus, l'argent sera redemandé.

- Olivier Pittet, chef des exploitations de Grangeneuve, présente l'organisation des cours pour le Brevet Agriculture mis sur pied en collaboration avec les conseillers apicoles. Il remercie Eric Dorthe pour son travail au rucher-école de Grangeneuve et souligne que le rucher est ouvert aux visites et se veut être un lieu de rencontre.

- Serge Jemmely attire l'attention sur l'ouverture prochaine du Sentier des Abeilles à Courtepin. Il remercie toutes les personnes et entreprises qui ont travaillé pour ce projet et aidé au financement.

Fin des débats à 15.15 h, ensuite conférence des MM. Guy Rouiller et Karl Ruprecht qui nous présenteront l'abeille Buckfast, suivie d'un apéritif offert par la commune de Marsens-Vuippens.

Adelheid Mauvilly

C'est avec plaisir que je préside aujourd'hui cette 102^{ème} assemblée de notre Fédération Fribourgeoise d'Apiculture.

Le 20 février 2016, notre fédération tenait ses assises à l'hôtel de ville de Bulle. Selon le tournus au sein des sections, l'assemblée de ce jour aurait dû être organisée par la section de la Broye. Malheureusement, Monsieur Emmanuel Migy ayant démissionné du comité FFA et décliné l'organisation de cette assemblée des délégués, nous nous trouvons pour la deuxième année consécutive en Gruyère. Le tournus établi va reprendre ses droits dès l'année prochaine.

L'année 2016 a été des plus difficiles pour nos abeilles. Après un début de printemps favorable au développement de nos colonies, les mois de mai et juin ont été catastrophiques, pluie et neige en altitude ont mis à mal tous nos espoirs de récolte. Nos abeilles, en mal de travail, en ont profité pour élever une multitude de cellules royales et ainsi, un essaimage sans précédent s'est produit dans nos ruchers. Ceci a malgré tout permis de multiplier le cheptel et pour les apiculteurs ayant subi de nombreuses pertes à l'hiver de remonter le rucher.

Les pertes de colonies dues au varroa se sont stabilisées de façon réjouissante en cette année 2016. Mais ne baissons pas les bras, l'ennemi est à l'affût. Certains apiculteurs déplorent déjà d'importantes pertes au cours de cet hiver.

L'apiculture est devenue un vrai pôle d'attraction pour de nombreuses personnes ayant pris conscience de l'importance de faire quelque chose pour notre environnement. Ainsi, les cours de débutants connaissent un intérêt sans précédents. Plus de 60 personnes sont inscrites chaque année et la liste d'attente se rallonge. Il semble que l'apiculture soit devenue une mode mais n'oublions pas que c'est un hobby qui demande passion, rigueur et ténacité face à la difficulté d'obtenir quelques résultats satisfaisants. Notre souci est de voir certains débutants baisser les bras très vite et laisser leurs colonies à l'abandon. La porte est ainsi ouverte aux nombreux problèmes sanitaires bien connus.

L'aide à l'élevage de reines de stations A, mise en place il y a trois ans, connaît un timide succès. Une réunion avec les éleveurs et une délégation du comité FFA a permis de mettre en évidence certains problèmes rencontrés. Un groupe de travail composé de membres du comité FFA et d'éleveurs de toutes races confondues va être mis sur pied afin de définir les besoins nécessaires à l'efficacité de cette démarche.

Notre Fédération n'a pas participé en 2016 au Salon des Goûts et Terroirs. Les conditions toujours plus difficiles, les surfaces toujours plus restreintes et notre implantation parmi les stands à bière ont motivé notre décision. Il est devenu très difficile de faire une présentation de l'apiculture et la simple promotion de notre hobby dans un salon où la vente et le chiffre d'affaire sont devenus le leitmotiv. La participation de nos sections sur les petits marchés locaux ou diverses manifestations auraient certainement plus d'impact et de résonance auprès de la population.

Je tiens de remercier Madame la conseillère d'Etat Marie Garnier pour son soutien inconditionnel à l'apiculture, Monsieur Pascal Krayenbühl et toute l'équipe du SAgric pour les excellents contacts que nous entretenons au développement de divers projets, l'établissement agricole de Grangeneuve pour la mise à disposition des locaux et de son rucher lors de l'organisation des cours de débutants, les membres du comité FFA et toutes les personnes qui au long de l'année œuvrent souvent dans l'ombre pour la formation de nos jeunes apiculteurs, la bonne marche sanitaire de nos ruchers ou diverses manifestations servant l'apiculture. Faire ici une liste nominative serait bien trop fastidieux pour moi et les oublis certains.

Je vous souhaite une bonne assemblée, beaucoup de plaisir avec vos abeilles en cette saison apicole qui va débuter. Notre planète a besoin de nos abeilles et nos abeilles ont besoin de vous ! Gardons le courage et la motivation nécessaires devant les difficultés !

Jean-Marie Gachet

Rapport général 2016 des 8 sociétés

Analyse des diverses données reçues des sociétés apicoles

Le nombre des membres affiliés à la FFA en 2016 est de 904 membres actifs (y compris le Lac allemand et la Singine qui eux sont affiliés à la VDRB avec 293 membres).

Nous enregistrons pour 2016 une diminution de 12% soit un total de moins 121 membres actifs.

Les membres amis de nos sociétés sont au nombre de 185 soit une augmentation de 25,8%.

Activités de nos sociétés

En 2016, nous avons eu 9 assemblées générales, 16 réunions ordinaires de sociétés, 12 visites de ruchers, 9 excursions didactiques et récréatives, 9 participations à divers marchés, 7 conférences de divers thèmes, 2 cours sur l'apiculture donnés à l'université populaire de Chiètres, 9 visites de classes d'écoles, ainsi que diverses activités plus ou moins en liens avec l'apiculture.

A cette panoplie d'activités diverses et appréciées, il y a lieu d'ajouter 2 cours d'élevage.

Dans le cadre du parc régional Gruyère/Pays d'Enhaut, une organisation très spectaculaire a permis à plus de 900 élèves des classes régionales de faire des visites de ruchers, de découvrir l'apiculture et de déguster les produits de la ruche.

A noter enfin, les cours de débutants de la FFA et de la partie alémanique de notre canton qui comptent annuellement plus de 80 participants.

Attentes des sociétés vis-à-vis de la FFA

- Une meilleure collaboration entre les sections et le comité FFA
- Plus d'implications de nos apiculteurs envers les efforts que fait la FFA pour le développement de l'apiculture
- Une défense des intérêts apicoles auprès de nos instances cantonales (SAGri, SAAV)
- Une formation continue des apiculteurs surtout au niveau des traitements et du respect des normes en vigueur
- Inciter nos apiculteurs à fournir des informations pour alimenter le site Internet. Celui-ci doit être de l'intérêt de chacun et pas seulement du Webmaster.
- Améliorer la visibilité de nos associations auprès du public fribourgeois

Rapport de la vulgarisation apicole 2016

Conseillers apicoles *Responsable cantonal : Philippe Barras, La Tour-de-Trême*

Effectif: 4 conseillers

Dorthe Eric	1690 Villaz-St-Pierre
Ruffieux Gérald	1652 Botterens
Bourquenoud Jean-François	1637 Charmey
Barras Philippe	1635 La Tour-de-Trême

Activités

En 2016 les conseillers apicoles ont eu le plaisir de donner 8 demi-journées de vulgarisation de groupe; 9 demi-journées de cours d'apiculture de base; 5 demi-journées de passeport vacances et 92 heures de vulgarisation individuelle. Ils ont également suivi 8 demi-journées de cours de perfectionnement. Ces chiffres sont relativement stables, malgré le départ d'un conseiller apicole.

En 2016, le cours cantonal pour débutants s'est déroulé avec 31 nouveaux candidats qui viennent s'ajouter aux 29 autres qui ont débutés en 2015, par deux soirées de théorie en salle à l'Institut Agricole de Grangeneuve et deux matinées de pratique dans les ruchers du canton. Ceux-ci se sont déroulés de la manière suivante :

La théorie

1^{ère} soirée : **L'anatomie de l'abeille**, (Bourquenoud J.-F.), **Le varroas** (D. Gremaud)

2^{ème} soirée : **L'essaimage**, (Philippe Barras), **Pollinisation** (Dominique Ruggli)

La pratique

1^{ère} matinée: Présentation des colonies – des différents types de ruches -- montage des cadres de corps, de hausses des divers systèmes

2^{ème} matinée: Essaim – Nuclei – extraction

Les cours pratiques ont lieu au rucher de Grangeneuve et au rucher de la Neirigue.

Ces cours se sont déroulés dans d'excellentes conditions avec une très bonne ambiance et se terminent avec 25 apiculteurs et apicultrices qui ont reçu leur attestation.

Je remercie tous les intervenants et toutes les personnes qui ont participé au bon déroulement de ce cours 2016. Je remercie également Hervé Mermillod, futur conseiller apicole, pour son aide et son investissement lors des cours pratiques.

Je remercie aussi tous les conseillers apicoles pour leur engagement, leur dévouement, leur disponibilité et la qualité des conseils qu'ils divulguent tout au long de l'année, bravo et merci!

Je remercie également la direction de l'Institut Agricole de Grangeneuve pour la mise à disposition des locaux et de leurs infrastructures.

Je relève le nombre important des demandes d'inscription à notre cours. Chaque année nous devons refuser du monde par manque de place ! Ceci est regrettable !

Que l'année à venir vous donne entière satisfaction avec vos abeilles et recevez, Mesdames et Messieurs, mes meilleures salutations.

Philippe Barras

Rapport élevage 2016 Carnica

Le canton de Fribourg compte pour l'année 2017 7 moniteurs en fonction, chiffre proportionnel au nombre d'apiculteurs enregistrés à la SAR. Il s'agit de :

Christophe Broillet, Villariaz	Adrien Grangier, Fétigny
Laurent Clément, Ependes	Sébastien Liardon, Pont
Olivier Curty, Grolley	Alexandre Gumy, Belfaux
Henri-Paul Gillon, Châtonnaye	

Les premiers greffages ont débuté vers le 20 avril pour se terminer fin juin. Les premières cellules ont été utilisées pour la production de reines F1 (fécondées au rucher) et les naissances suivantes ont dû coïncider avec l'ouverture de la station du Petit-Mont pour la préfécondation lignée M66.

C'est le 28 mai que la station a ouvert ses portes pour l'ouverture officielle. La lignée B29 présente dans les ruches à mâles pour la 2^{ème} année consécutive a attiré une foule d'apiculteurs venus du canton de Fribourg, Vaud, Genève, Neuchâtel, Jura, Argovie, Berne et Soleure. De 521 ruchettes déposées en 2011, nous sommes passés à 1588 ruchettes montées en 2016, en devenant ainsi la deuxième station de fécondation SAR en terme de fréquentation. Au total, 8226 ruchettes ont été montées en station A SAR Carnica en 2016.

Au niveau cantonal, ce sont 138 reines, toutes races confondues, qui ont été subventionnées par l'Etat via le Service de l'Agriculture. Pour rappel, cette aide cantonale profite à la fois à l'éleveur qui touche 15.- par reine vendue, ainsi qu'à l'acheteur qui bénéficie de 15.- de rabais. Ce programme de subventionnement de reines continue également en 2017.

Le canton compte 2 nouveaux ruchers de testage, un dans la Broye chez notre moniteur Adrien Grangier, et un à Grangeneuve. Les 15 ruchers de testage mis sur pieds au niveau romand permettent de tester à l'aveugle 12 lignées de reines réparties anonymement, soit 180 reines. Les meilleures lignées seront ensuite réparties au besoin comme ruches à mâles dans les différentes stations SAR Carnica. Nous sommes toujours à la recherche de candidats pour la tenue d'un rucher de testage dans le canton, je compte sur, vous, présidentes et présidents de sections, pour faire de la prospection dans vos sociétés, ainsi que de trouver d'éventuels candidats pour le cours de moniteur-éleveurs organisé en 2018-2019.

Les moniteurs vous ont concocté en 2016 un programme riche en activités d'élevage dans vos sociétés. Les chiffres sont là pour en témoigner :

9 demi-journées de cours d'élevage
 52 demi-journées de cours de perfectionnement en tant que participant
 104 heures de vulgarisation individuelle
 1 visite passeport-vacances
 16 demi-journées de vulgarisation de groupe
 9 demi-journées de participation aux séances cantonales et commission SAR

Dès lors, il ne me reste plus qu'à vous adresser un grand merci, vous moniteurs-éleveurs pour votre engagement et votre dynamisme, ainsi qu'à vous, apicultrices, apiculteurs, sensibles à la bonne santé et au bon comportement de nos abeilles ... et de nos reines !

Alexandre Gumy
 Responsable cantonal Carnica

Rapport annuel du contrôle du miel 2016

L'année 2016 fût une année des plus difficiles. Un printemps qui tarda et vint au dernier moment. Cela permis aux avettes de faire une récolte que l'on peut qualifier de moyenne. La 2^{ème} récolte fût très faible voire inexistante.

En 2016, les contrôleurs du canton de Fribourg ont effectués 3 contrôles d'exploitations, il s'agit là du contrôle pour le renouvellement du label qui a lieu tous les 4 ans. De plus 10 contrôles d'exploitations pour nouveaux apiculteurs labellisés ont été réalisés. Le contrôle d'exploitation pour ces derniers a été entièrement subventionné par la Confédération.

Ce qui fait un total de 13 contrôles d'exploitation pour 2016 contre 41 en 2015.

11'679 kg de miel annoncés	(21'740 kg en 2015)
----------------------------	---------------------

17'750 labels distribués	(35'862 en 2015)
--------------------------	------------------

3 échantillons de miel ont été envoyés pour les analyses qui n'ont donné sujet à aucune remarque particulière.

Rappel pour le contrôle :

Pour que le contrôle soit le plus correcte possible, il se fait à l'extraction et/ou à la sortie du maturateur. Après le 15 août, normalement tous les miels doivent être contrôlés et il ne serait donc plus possible d'effectuer des contrôles.

Je remercie tous les contrôleurs de sections pour leur travail effectué en 2016.

A ce propos, une information qui concerne les contrôleurs :

Afin d'être reconnu officiellement contrôleur d'exploitation (anciennement contrôleur du miel) par apisuisse, tous les contrôleurs doivent participer à 5 jours de cours. Cette formation a débuté en 2015, elle se poursuit encore le 14 et 15 octobre 2017 à la HES de Sion.

Chaque section doit veiller à ce que ces cours soient suivis, dans le cas contraire, les sections risquent de se retrouver sans contrôleur reconnu. La périodicité des cours suivants n'est pas encore connu, il faut savoir que la formation d'un contrôleur coûte environ 500.-- et est entièrement subventionné par apisuisse.

Je tiens à féliciter tous les contrôleurs pour l'engagement auprès de leur section.

Au niveau des subventions pour 2017, la confédération reconduit les subventions pour le label d'or, subvention similaire aux 2 années précédentes.

Les informations à ce sujet sont publiées dans la revue SAR, ainsi que sur le site Internet de la FFA. A ce sujet, je tiens à remercier Adelheid pour la mise à jour.

Les contrôleurs se tiennent à votre disposition aussi pour tous renseignements.

La commission des miels apisuisse travaille actuellement sur la mise en place d'une présentation pour le label d'or, présentation qui pourra être utilisé pour la promotion dans les sections et lors des cours pour débutants.

Fin février, chaque apiculteur labellisé en 2013 recevra une lettre lui demandant de prendre contact avec le contrôleur de sa section afin de renouveler le contrôle de son exploitation.

Cela concernera plus de 80 apiculteurs pour la Suisse Romande.

Je vous remercie et vous souhaite une bonne et excellente année apicole.

Arnold Chassot
Responsable cantonal

Rapport de la commission technique 2016

Durant l'année 2016, la commission technique s'est rencontrée à deux reprises.

Durant ces séances, nous avons débattu des sujets suivants :

Etat sanitaire :

Yves Jaquet nous a informé des différents cas de loque dans le canton de Fribourg. Le varroa est sous contrôle, mais des pertes ont déjà été constatées en automne 2016.

Feu bactérien :

En 2016, le feu bactérien a fait peu de dégâts dans le canton de Fribourg. Aucune autorisation pour traiter les arbres aux antibiotiques n'a été délivrée au printemps 2016 sur le canton de Fribourg, ce qui est une bonne chose pour l'apiculture. Les mesures d'interdiction de déplacer les colonies restent en vigueur. Cependant, on se dirige vers un nouveau système où certaines zones sensibles seraient protégées, comme les vergers et les pépinières. Des informations devraient nous parvenir ce printemps.

Produits phytosanitaires :

Pas de grands problèmes de pertes de colonies connus dus à l'usage de produits phytosanitaires, du moins dans le canton de Fribourg.

L'interdiction, pour l'agriculture, de semer des semences traitées aux néonicotinoïdes est maintenue. Nous avons parlé du plan d'action national phytosanitaire qui est discuté au parlement fédéral. Le service phytosanitaire du canton de Fribourg a donné sa position sur le sujet. A noter que ce plan ne vis pas à interdire l'usage de produits phytosanitaires, comme beaucoup le pensent, mais à réduire les risques quant à l'utilisation de ces produits. Cela devrait passer entre autre par plus de formation pour les utilisateurs.

Un grand merci aux membres de la commission technique, Messieurs André Chassot, Dominique Ruggli, Yves Jaquet, Beat Andrey, Charles Cottet et Raphaël Monney, pour leur dévouement tout au long de l'année.

Serge Jemmely
Président commission technique



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de la sécurité alimentaire
et des affaires vétérinaires SAAV
Amt für Lebensmittelsicherheit
und Veterinärwesen LSVW

Santé animale

Impasse de la colline 4
1762 Givisiez
T +41 26 305 80 00, F +41 26 305 80 09
www.fr.ch/saav

Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires
imp. De la colline 4 1762 Givisiez

Annexe G

Rapport de l'inspecteur des ruchers 2016

En 2016, il y a eu 2 cas de loque européenne et 2 cas de loque américaine. 30 colonies ont été détruites. A la fin septembre, 2 cas de loque américaine sont encore sous séquestre, la levée de séquestre se fera au printemps 2017 après un recontrôle.

Au printemps 2016, le nombre des apiculteurs était de 822 pour 9700 colonies. Il est en nette augmentation par rapport à 2015. Il y a 46 apiculteurs et 500 colonies de plus.

En 2016, il n'y a pas eu d'importation de paquets d'abeille dans le canton.

Pour 2017, l'Etat de Fribourg donne 25% sur le prix des commandes avant le 20.5.2017. Un courrier sera envoyé prochainement à tous les apiculteurs.

En 2016, les contrôles primaires ont débutés, environ 70 exploitations ont été visitées. Les contrôles se passent bien.

En 2016, il y a eu une campagne d'analyses de résidus d'amitrazé dans la cire et le miel, sur 76 échantillons 19 échantillons de cire (25%) des résidus d'amitrazé ont été décelés et dans 5 échantillons de miel des résidus d'amitrazé ont été détectés.

En janvier 2017, 3 inspecteurs AOIR ont passé les examens, on peut les féliciter.

Yves Jaquet
Inspecteur cantonal

Démission de la présidence FFA

Par la présente lettre je vous fais part de ma démission de la présidence de la Fédération Fribourgeoise d'Apiculture.

Pour rappel, selon les statuts, le comité de la Fédération Fribourgeoise d'Apiculture est composé des présidents de chacune des sections ou d'un représentant de celles-ci. N'étant plus président de section, il est logique que je respecte les statuts de notre Fédération et laisse ainsi au comité le choix de se constituer et de nommer un nouveau président.

Ma décision n'est pas seulement liée au respect des statuts. En effet, depuis près de trente ans, j'ai eu le plaisir de participer activement au sein de nos instances apicoles. Ce fut d'abord 12 ans de conseiller apicole, 24 ans au comité de la Société d'apiculture de la Gruyère dont 12 années de présidence. Puis ce furent également 15 années de comité FFA dont 6 ans de présidence.

Aujourd'hui, l'usure se fait un peu sentir. Il est aussi temps de laisser la place à de nouvelles forces qui sont bien présentes au sein de notre comité FFA.

Sachez que j'ai eu un immense plaisir au cours de ces longues années d'être parmi vous et de vous rencontrer tous lors de nos réunions. Ma motivation pour nos sociétés et surtout pour l'apiculture est bien intacte. Je me réjouis de vous rencontrer encore longtemps lors de nos assemblés, mais cette fois-ci simplement assis parmi vous et sans responsabilités qui, à la longue, pèsent quand même sur les épaules.

J'ai eu le plaisir d'organiser le 75^{ème} puis le 100^{ème} anniversaire de notre Fédération, penser au 125^{ème} serait bien prétentieux de ma part !

Je souhaite à la Fédération Fribourgeoise d'Apiculture, à vous tous et surtout à nos chères abeilles de belles années en perspective !

Jean-Marie Gachet